

Réf: Dossier 220683

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SONY TRANSIT EXPRESS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN –COCODY ANGRE
7EM TRANCHE, LOT 3544, ILOT 286 , 06 BP 205 ABIDJAN
06., Lot 3544, Ilot 286

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/06/2023, et enregistrés au CEPICI le 07/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SONY TRANSIT EXPRESS »

Objet : IMPORT-EXPORT,
DECLARANT

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN –COCODY ANGRE
7EM TRANCHE, LOT 3544, ILOT 286 , 06 BP 205 ABIDJAN
06., Lot 3544, Ilot 286

Dirigeant(s) Mlle YAO AKISSI SONIA NADEGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03505 du 13/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44288/GTCA/RC/2023 du 13/06/2023

